



# Fiche signalétique

Date d'émission : 06-Nov-2018

Date de révision : 06-Nov-2018

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit **Fluroxypyr 180 EC**

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-269

Numéro(s) d'enregistrement Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 30815

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300-191 Lombard Avenue  
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1  
1-855-264-6262

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Norme américaine de communication des dangers (HCS 2012).

**Aspect** Liquide ambre **État physique** Liquide **Odeur** aromatique doux

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Cancérogénicité	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 4

### Mot indicateur

**Attention**

### Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée  
Provoque une irritation des yeux  
Susceptible de provoquer le cancer  
Liquide combustible

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin  
 En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clé  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais  
 Conserver hors de la portée des enfants

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
1-Méthylheptyl [(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoropyridin-2-yl)oxy]acetate	81406-37-3	26.6
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	5
Calcium Dodecylbenze Sulfonate	26264-06-2	3
Naphthalene	91-20-3	<1

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

### 4. PREMIERS SOINS

**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Apportez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit ainsi que le numéro d'homologation du produit antiparasitaire lorsque vous consultez un médecin.

**Contact avec les yeux**

Gardez les paupières écartées et rincez doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau**

Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

<b>Inhalation</b>	Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>Ingestion</b>	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir sauf sur avis d'un centre antipoison ou d'un médecin. Ne pas donner de liquides à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

<b>Symptômes</b>	Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation des yeux. Susceptible de provoquer le cancer.
------------------	--

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

<b>Notes au médecin</b>	Traiter symptomatiquement et avec soutien.
-------------------------	--

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Non déterminé.
---	----------------

**Dangers spécifiques du produit**

Matière combustible.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). composés de chlorure. Composés fluorés.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions personnelles</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
---------------------------------	--

**Précautions relatives à l'environnement**

<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	---

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Conseils sur la manutention sécuritaire**

Conserver hors de la portée des enfants. Peut irriter la peau et les yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver le concentré de la peau ou des yeux immédiatement. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Après utilisation, se laver les mains et toute autre peau exposée. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Enlevez et lavez les vêtements contaminés séparément du linge de maison avant de les réutiliser. Éviter la dérive de pulvérisation. Évitez la contamination des étangs, des ruisseaux, des rivières et de la végétation souhaitable. Conservez le récipient bien fermé et à l'écart des semences, des aliments pour animaux, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. Observez les zones tampons d'état appropriées autour des étendues d'eau et des zones humides. Lors de la manipulation du concentré, du mélange, du chargement ou lors du nettoyage et des réparations, porter des lunettes de protection ou un masque facial, un tablier en caoutchouc, des gants résistant aux produits chimiques, des bottes en caoutchouc, une chemise à manches longues et un pantalon long

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités****Conditions d'entreposage**

Conservez le récipient bien fermé et à l'écart des semences, des aliments pour animaux, des engrais, des plantes et des produits alimentaires.

**Matières incompatibles**

Agents oxydants forts. Acides. Alcalis.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Naphthalene 91-20-3	TWA: 10 ppm S*	TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 50 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 15 ppm (vacated) STEL: 75 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 250 ppm TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 75 mg/m <sup>3</sup>

**Contrôles techniques appropriés****Mesures d'ingénierie**

Veillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des enceintes de procédé, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en deçà des limites recommandées ou réglementaires.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Portez des lunettes de protection ou un masque facial.

**Protection de la peau et du corps**

Tablier en caoutchouc. Chemically resistant gloves. Bottes en caoutchouc. Chemise à manches longues et un pantalon.

**Protection respiratoire**

Ce produit peut être un irritant des voies respiratoires et, à moins que la ventilation ne soit adéquate, l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire approuvé est recommandée. Utilisez ce matériau uniquement dans des zones bien ventilées.

**Considérations générales sur l'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	aromatique doux
<b>Aspect</b>	Liquide ambre	<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non déterminé
<b>Couleur</b>	Ambre		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	5-7	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	61°C/ 141.8°F	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	0.95-0.99	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Pas réactif dans des conditions normales.

**Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales. Ne pas laisser le produit geler. Conserver à une température supérieure à -8 ° C (18 ° F).

**Risques de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles.

**Matières incompatibles**

Agents oxydants forts. Acides. Alcalis.

**Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Chlorides. Composés fluorés.

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une irritation des yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Inhalation</b>	Ne pas inhaler.
<b>Ingestion</b>	Ne pas avaler.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
1-Methylheptyl [(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoropyridin-2-yl)oxy]acetate 81406-37-3	> 5000 mg/kg ( Rat ) = 3162 mg/kg ( Rat )	= 2 g/kg ( Rat )	-
N-methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	= 3914 mg/kg ( Rat )	= 8 g/kg ( Rabbit )	> 5.1 mg/L ( Rat ) 4 h
Calcium Dodecylbenze Sulfonate 26264-06-2	= 4 g/kg ( Rat ) 1086 - 1980 mg/kg ( Rat )	-	-
Naphthalene 91-20-3	= 1110 mg/kg ( Rat ) = 490 mg/kg ( Rat )	(= 1120 mg/kg ( Rabbit ) > 20 g/kg ( Rabbit )	> 340 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 1 h

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Naphthalene 91-20-3	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

**Légende**

**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 - cancérogène chez l'animal

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

**NTP (programme national de toxicologie)**

Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

**Mesures numériques de la toxicité**

**DL50 orale aiguë (Rat):** >2000 mg/kg

**LD50 cutanée aiguë (Lapin):** >2000 mg/kg

**CL50 d'inhalation aiguë (Rat):** >5.05 mg/L

**Irritation de l'oeil:** très irritant.

**Irritation cutanée:** modérément irritant

**Sensibilisation cutanée:** pas un sensibilisant cutané

**412. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont moyennement à fortement toxiques pour les organismes aquatiques. Éviter la contamination des systèmes aquatiques lors de l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
N-méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4	500: 72 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> mg/L EC50	1072: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 static 832: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static 1400: 96 h <i>Poecilia reticulata</i> mg/L LC50 static 4000: 96 h <i>Leuciscus idus</i> mg/L LC50 static	4897: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
Calcium Dodecylbenze Sulfonate 26264-06-2		10.8: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 static	
Naphtalene 91-20-3	0.4: 72 h <i>Skeletonema costatum</i> mg/L EC50	1.99: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 static 31.0265: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static 1.6: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 flow-through 0.91 - 2.82: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 static 5.74 - 6.44: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 flow-through	1.09 - 3.4: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50 Static 2.16: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L LC50 1.96: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50 Flow through

**Persistence/Dégradabilité**

Non déterminé.

**Bioaccumulation**

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

**Mobilité**

Nom chimique	Coefficient de partage
N-méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4	-0.46
Naphtalene 91-20-3	3.6

**Autres effets nocifs**

Non déterminé

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. Contacter le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

**Emballages contaminés**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Ceci est un conteneur recyclable, et doit être éliminé sur un site de collecte des conteneurs. Contactez votre distributeur / revendeur local ou votre municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. S'il n'y a pas de site de collecte des contenants dans votre région, éliminez le contenant conformément aux exigences provinciales.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Remarque**

Selon l'article 49 CFR §173.150(f)(1), cette matière doit être reclassée comme NA1993, Liquide combustible, n.s.a., si elle est expédiée en vrac.

**DOT**

Non réglementé

**IATA****Numéro ONU**

UN3082

**Nom officiel d'expédition**

Matières dangereuses pour l'environnement, liquides, n °. (Fluroxypyr-méthyle, naphta)

**Classe (s) de danger relatives au transport**

9

**Groupe d'emballage**

III

**Polluant marin**

Oui

**IMDG**

Numéro ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Matières dangereuses pour l'environnement, liquides, n °. (Fluroxypyr-méthyle, naphta)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

**TMD**

Non réglementé

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
1-Methylheptyl [(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoropyridin-2-yl)oxy]acetate	X		X					
N-methyl-2-pyrrolidone	X	X	X	X	X	X	X	X
Calcium Dodecylbenze Sulfonate	X	X	X	X	X	X	X	X
Naphthalene	X	X	X	X	X	X	X	X

**Légende :***TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon**IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine**KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée**PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines**AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)***Règlements fédéraux aux États-Unis****CERCLA**

Ne s'applique pas

**SARA 313**

Ne s'applique pas

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ne s'applique pas

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

Ne s'applique pas

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Ne s'applique pas

**Numéro d'homologation des pesticides**

Règlement sur les produits antiparasitaires Non. 30815

**Déclaration du produit antiparasitaire**

Ce produit chimique est un produit enregistré par la Loi canadienne sur les produits antiparasitaires et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-PCPA.



**Étiquette du produit**

Avertissement- Irritant pour la peau et les yeux

**Différence entre la SDS et l'étiquette du produit**

	Étiquette du produit	SDS
<b>Mot d'alarme</b>	Attention	Attention
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Irritant de la peau	Provoque une irritation de la peau
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Irritant oculaire	Provoque une grave irritation des yeux
Cancérogénicité	N/A	Susceptible de provoquer le cancer

**16. AUTRES INFORMATIONS****NFPA****Risques pour la santé**

Non déterminé

**Inflammabilité**

Non déterminé

**Instabilité**

Non déterminé

**Dangers particuliers**

Non déterminé

**HMIS****Risques pour la santé**

Non déterminé

**Inflammabilité**

Non déterminé

**Dangers physiques**

Non déterminé

**Protection individuelle**

Non déterminé

**Date d'émission :**

06-nov-2018

**Date de révision :**

06-nov-2018

**Note de révision:**

nouveau format

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**